



## Compte rendu réunion du 6 octobre 2023

### **Conséquences des Jeux Olympiques 2024 sur les services et ministères de l'Etat**

Il est rappelé que le comité d'organisation des Jeux Olympiques à Paris a signé en 2018 avec les organisations syndicales dont la CGT une charte sociale. Cette dernière avait pour objectif de déterminer et de promouvoir les engagements sociaux dans une démarche de développement humain et durable.

Malgré cette charte, nous pouvons déjà déplorer de nombreux accidents du travail sur les chantiers des JO. Les objectifs de rentabilité et de calendrier très serré ont primé comme trop souvent sur la santé et la sécurité des ouvrier-es.

De plus, l'Etat a mis en œuvre un cadre dérogatoire pour ces JO, cadre qui remet en cause le respect élémentaire du code du travail ainsi que les missions de l'inspection du travail.

Nos camarades de la CGT Travail ont déjà fait un communiqué sur ce sujet au mois d'avril 2023 « JO 2024 : Zone de non-droit du travail ! ».

Concernant plus spécifiquement la Fonction publique d'Etat, de nombreux syndicats affiliés à l'Ufse, présents à la réunion ont fait part de leurs inquiétudes sur différents points :

- Dans la plupart des ministères, pas ou peu de concertation des orgas sur les JO et les conséquences sur les services et les personnels ;
- Pas d'anticipation sur les besoins précis en effectifs, pas de quantifications exactes pour répondre à un taux de présence optimal pour les périodes des mois de juillet et d'août, pour accueillir les millions de personnes ;
- Dérogation sur le temps de travail sans compensation ;
- Recours excessif aux contractuel.les ;

- Recours à la réserve opérationnelle ;
- Recours aux multiples bénévoles (Travail dissimulé ?) ;
- Problème de circulation et d'accréditations sur les sites pour les personnels pour remplir leurs missions ;
- Présence obligatoire pour certaines professions pour les mois de juillet et août, sans prise de congés, y compris les congés bonifiés ;
- Périodes de congés imposées sans compensation ;
- Problèmes de gardes d'enfants en période d'été (crèches fermées, assistantes maternelles en congés, ...) ;
- Pas assez de logements et souvent trop onéreux dans les villes où les jeux se déroulent pour accueillir les personnels venus en renfort ;
- Frais de mission trop peu élevés ;
- Pas de recrutement pour faire face aux besoins énormes ;
- Des formations parfois raccourcies pour les nouvelles recrues ;
- Missions dévoyées dans la plupart des ministères et services, avec des demandes de vider les villes concernées et déplacer dans d'autres villes des personnes en situation de grande précarité, en logement d'urgence, en situation de demande de papiers, en foyer de réinsertion (cf communiqué de la CGT SNASS), en prison, dans les CROUS ...
- Politique ultra sécuritaire demandée au détriment du respect des droits et des libertés, comme le droit à la défense par exemple ;
- .../...

La liste ci-dessus des problèmes n'est pas exhaustive, d'autres remontées sont attendues.

La nécessité de se coordonner et d'établir des revendications communes et transversales semblent faire consensus.

De plus, une réunion avec les autres professions concernées est souhaitée. Elle sera organisée par la confédération ; elle réunira toutes les fédérations concernées.

**L'Ufse portera dans un 1<sup>er</sup> temps au prochain conseil commun les remontées ci-dessus ainsi que les demandes ci-dessous :**

- Des concertations systématiques avec les organisations syndicales sur toutes les mesures qui impactent les conditions de travail et le contenu des missions ;
- Des compensations et des récupérations en cas de besoin ;
- Des recrutements en adéquation des besoins ;
- Le respect des missions et prérogatives au service des usager-es ;
- Le respect des libertés syndicales, pas de loi d'exception ;
- Des mesures fortes pour les gardes d'enfants, les logements, les frais de missions ;
- Pas de suppression des congés bonifiés.

**L'Ufse s'engage à refaire des réunions sur le sujet avec les syndicats et à élaborer plus précisément en fonction des réponses des ministères et du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques des revendications.**

**Ces doléances feront l'objet d'expressions syndicales, d'interpellations des pouvoirs publics, de conférence de presse voire plus si nous n'avons pas des réponses satisfaisantes des ministères et du ministre de la fonction publique.**

Montreuil, le 11 octobre 2023